



LE DEVOIR

Vol. XCV N° 286

LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2004

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Colombie-Britannique

La démocratie mise à niveau par les citoyens

Alors que Québec concocte en vase clos son projet de réforme du mode de scrutin, la Colombie-Britannique, elle, a complété hier un processus complètement différent, unique au monde. Plutôt que de confier le travail à des fonctionnaires, à des experts ou à des politiciens, le gouvernement de Victoria a choisi de faire appel à des citoyens dont la proposition sera soumise à la population en mai prochain par voie de référendum. Portrait d'une expérience inédite.

MANON CORNELIER

Vancouver — «Hourra!», s'est exclamée Frankie Kirby quand elle a su qu'elle avait été choisie par tirage au sort pour siéger à l'assemblée citoyenne de la Colombie-Britannique sur la réforme électorale. Une fois l'excitation passée, cependant, elle s'est vite demandé dans quoi elle s'était embarquée.

«Je voulais être choisie et, quand mon nom est sorti, c'était comme si j'avais gagné à la loterie. Une fois calmée, par contre, j'ai commencé à avoir des papillons dans l'estomac», raconte-t-elle.

Comme les 159 autres membres de cette assemblée, Frankie Kirby savait peu de chose des différents modes de scrutin et n'occupait aucun poste électif dans sa province ou au sein d'un parti politique. Mais peu importe: c'est à ces citoyens ordinaires qu'on demandait d'analyser le système en vigueur en Colombie-Britannique, et tout cela à cause d'une défaite électorale du libéral Gordon Campbell.

Défait en 1996 alors que son parti avait remporté la pluralité des voix, Campbell avait aussitôt promis de revoir le système électoral uninominal à un tour en vigueur dans la province. En 1999, son parti a ainsi promis de confier le travail à des citoyens plutôt qu'aux élus et aux experts.

Parole tenue

Élu en 2001, Gordon Campbell tient alors parole. Gordon Gibson, un chercheur en résidence à l'Institut Fraser, développe un modèle d'assemblée. Le mandat et le choix du président font l'objet d'un vote unanime à la législature. La loi référendaire de la province est modifiée afin d'obliger le gouvernement à soumettre à la population la question rédigée par l'assemblée citoyenne. Le référendum aura lieu en même temps que les élections du 17 mai 2005. Les élections ont maintenant lieu à date fixe dans cette province.

Si la proposition récolte l'appui de 60 % de la population de la province et de la majorité des circonscriptions, dit la loi, le gouvernement sera tenu de présenter un projet de loi pour mettre en œuvre, pour les élections suivantes, le nouveau mode de scrutin conçu par l'assemblée en octobre, qui a fait l'objet d'un premier rapport hier. Gordon Campbell se lie lui-même les mains.

Le fait que le premier ministre ait tenu promesse lui attire le respect de ses opposants comme de ses partisans. Lui se montre modeste. «On ne doit pas chercher à changer les règles seulement quand les résultats nous déplaisent», a-t-il dit en entrevue au Devoir.

Au moment de lancer l'assemblée, il avait déclaré que les politiciens ne pouvaient pas élaborer un système électoral sans être en situation de conflit d'intérêts. Il n'a pas changé d'idée. Selon lui, il revient donc

VOIR PAGE A 10: DÉMOCRATIE

INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 8	Monde.....	A 8
Avis publics..	C 6	Mots croisés..	C 8
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 9
Carrières.....	C 5	Perspectives..	B 1
Décès.....	C 9	Rencontres....	D 2
Économie.....	C 1	Société.....	B 6
Éditorial.....	B 4	Sports.....	C 10

Pressions sur Québec en faveur d'une cour islamique



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des fidèles musulmans ont fait leur prière hier à la mosquée du Jamat Khana de Brossard.

MOUNIA CHADI

Après l'Ontario, le débat sur la charia se transpose au Québec. Depuis quelques semaines, la mouvance islamiste fait des démarches auprès du ministre de la Justice, Jacques P. Dupuis, pour que celui-ci officialise l'instauration d'une instance d'arbitrage et de médiation qui rendrait ses décisions en vertu de la charia, la loi islamique.

Cette cour religieuse porterait le nom de Conseil de la charia, indique Salam Elmenyawi, le président

du Conseil musulman de Montréal, un regroupement d'une quarantaine de mosquées et d'organisations musulmanes à l'origine du projet.

La législation québécoise permet déjà un arbitrage religieux sur les questions commerciales mais l'interdit pour ce qui est des différends familiaux. Dans ces cas, seule une médiation est autorisée. En instituant un Conseil de la charia, le Conseil musulman de Montréal souhaite mieux baliser les arbitrages commerciaux et la médiation familiale, déjà pratiqués par certains imams.

«Tout ce qu'on veut, c'est réguler la pratique et que celle-ci soit encadrée par le gouvernement. [...] Nous voulons un accord pour que les musulmans aient une instance officielle pour s'assurer qu'ils gèrent leur vie selon les préceptes de leur religion. [...] Si Québec refuse, nous devons nous-mêmes donner la crédibilité au Conseil de la charia», affirme M. Elmenyawi, qui doit rencontrer M. Dupuis en janvier prochain.

VOIR PAGE A 10: CHARIA



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Dans un champ du village, un message sans équivoque sur la volonté des citoyens de Saint-Barthélemy.

À la recherche de médecins

Saint-Barthélemy joue le jeu de la grande séduction

C'est *La Grande Séduction*, transposée du grand écran à Saint-Barthélemy, le seul village à avoir «la tête dans les Laurentides et les pieds dans le fleuve Saint-Laurent», selon la formule colorée de son maire, Michel Beaudet. Cela fera bientôt six ans que Saint-Barthélemy tente de convaincre un médecin de venir s'installer chez elle. Il y a un mois, la ville a décidé de jouer le tout pour le tout. Portrait d'une opération de charme sur le mode coopératif.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Saint-Barthélemy — Sur la 40, entre Louiseville et Saint-Barthélemy, une large banderole jaune vif de cinq pieds sur trente pieds annonce depuis un mois les couleurs de la petite ville de 2000 âmes: «Médecin recherché - Saint-Barthélemy - 885-1587», pas un mot de plus, pas un mot de moins. Depuis, trois médecins ont composé ledit numéro, une première dans les annales du comité de «séduction» de la ville, une coopérative de santé formée en 1999.

VOIR PAGE A 10: MÉDECINS

Déglacement des trottoirs de Montréal

Tremblay entend mater les cols bleus

ANTOINE ROBITAILLE

La querelle entre Montréal et ses cols bleus a dégénéré hier en guerre de mots et de procédures juridiques, sur fond de trottoirs glacés et de neige non ramassée.

Exaspéré par les retards dans le déglacement des rues et les frasques de certains cols bleus, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a livré un point de presse vigoureux en fin de journée hier dans un garage municipal (communément appelé un «clos»), rue de la Commune.

Il a d'abord dénoncé les «bris mécaniques, les clés qui disparaissent miraculeusement, les contre-maîtres intimidés et menacés» et les employés qui travaillent au ralenti. Il a ensuite fait savoir qu'il avait demandé aux autres arrondissements de dépêcher d'urgence de l'équipement (notamment des camions à chenilles Bombardier) dans l'arrondissement Ville-Marie, où les problèmes sont les plus criants.

Il faut dire que selon Urgences Santé, 17 personnes ont été transportées en ambulance hier (45 jeudi) après s'être blessées en raison des trottoirs glacés.

VOIR PAGE A 10: COLS BLEUS

Noël au Jardin

Exposition du 1^{er} décembre au 9 janvier 2005

Pour Noël, offrez-vous une promenade dans un décor féérique parmi les poinsettias, sapins de lierres et autres végétaux du temps des fêtes!

Chœur Laurentien

Représentations dans la grande serre, les samedis 11 et 18 décembre, de 13 h 30 à 15 h 30.

Représentations en plein air (gratuites)

les dimanches 12 et 19 décembre, à 14 h, 14 h 45 et 15 h 30.

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

4101, rue Sherbrooke Est
514 872-1400

www.ville.montreal.qc.ca/jardin

Montréal

